

Pension alimentaire partielle

Par gwenn, le 08/02/2008 à 16:29

Bonjour

Mon ex conjoint me verse une pension alimentaire pour notre enfant mineur depuis notre séparation en 1998.

Il y a eu un jugement avec fixation de pension et bien entendu réactualisation annuelle du montant.

Depuis 2006, il est au chomage et refuse d'augmenter la pension (il est rester au montant 2006). Quel recours ai je pour qu'il me la verse en totalité?

Merci de votre réponse

Cordialement

Par Jurigaby, le 08/02/2008 à 16:43

Bonjour.

Vous pouvez demander au trésor public de faire recouvrir la somme à votre place ou vous pouvez directement aller voir un huissier.

Ceci dit, à sa place, je saisirai le JAF afin d'obtenir une diminution de la pension.. Si sa situation financière a changé depuis la fixation de la pension, il est fort à parier que le JAF en diminuera le montant..